



## Séparation pour violence psychologique

Par **Allie\_gribouille**, le **04/08/2009** à **09:34**

Bonjour,rrnJe suis en train en préparer mon départ du domicile conjugale pour violence psychologique.rnNous sommes en concubinnage et sans enfants.rnNous avons acheté un bien immobilier ensemble sans aucun apport avec un contrat à 50/50.rnLors de mon départ j'aimerais lui céder ma part afin de n'avoir plus aucun rapport avec lui, est ce possible? quelles sont les démarches? Sinon qu'elle est la meilleur solution?rrnEn vous remerciantrnCordialement